



Communiqué de presse – 24 novembre 2025

Convention citoyenne sur les rythmes de l'enfant : Il est urgent d'en débattre pour agir enfin dans l'intérêt supérieur des enfants

La FCPE remercie les citoyens tirés au sort pour la qualité de leurs travaux, dont l'exigence confirme, comme la FCPE le rappelle depuis des années, que seul l'intérêt supérieur de l'enfant peut et doit guider les politiques éducatives à l'échelle locale comme nationale.

Ensemble, après 5 mois de travaux, ils ont su formuler des propositions concrètes pour permettre aux enfants et adolescents de grandir, d'apprendre et de s'épanouir dans une société qui s'est organisée au fil des décennies sur un rythme qui oublie encore trop souvent leurs besoins, et en premier lieu, ceux des enfants les plus fragiles.

Rythmes scolaires, calendrier scolaire, qualité du temps libre, devoirs à la maison, effectifs scolaires, bâti scolaire, contenu des apprentissages, qualité du temps libre... Les conclusions de cette convention citoyenne embrassent de multiples sujets et rejoignent de nombreuses préoccupations portées de longue date par la FCPE.

Ces travaux rappellent aussi que l'école est le lieu où la République permet à ses enfants de faire société ensemble. Ils affirment qu'à l'heure des réseaux sociaux qui isolent, diffusent des images violentes et manipulent les opinions, apprendre à vivre en société, se forger un esprit critique, passe par le collectif, le sport, la culture... et l'apprentissage de compétences utiles au quotidien.

Pour construire une école publique et un temps libre qui permet d'apprendre, de réparer les inégalités sociales, d'offrir à chaque enfant la possibilité de progresser à son rythme et de devenir un citoyen éclairé, il est indispensable d'examiner ces propositions sans dogmatisme.

Enfin la FCPE, consciente qu'aucun chantier éducatif d'ampleur ne se fera sans les enseignants et les personnels de l'Éducation nationale, appelle une nouvelle fois à les associer pleinement à cette démarche, en revalorisant notamment leurs salaires à tous les stades de leur carrière et en reconnaissant la place essentielle qu'ils occupent dans notre société.

La FCPE appelle toute la société à accueillir ces propositions, à prendre le temps du débat pour trouver à l'échelle locale comme nationale les moyens d'organiser les

rythmes de l'enfant autrement. Dans cet esprit, elle veillera à animer les élections municipales et présidentielles à venir afin que l'éducation soit une véritable priorité du local au national.

L'éducation n'est pas un coût, mais un investissement. La déprise démographique est une opportunité à saisir pour investir massivement dans l'école publique, pour mieux faire école et ainsi améliorer les conditions d'apprentissage, réduire les effectifs et mettre fin aux suppressions de postes qui fragilisent l'école publique.

Saisissons-nous de ces recommandations pour construire l'école de la République de demain.

Lire aussi notre [revue](#) sur la convention citoyenne.

.

Contact presse :

Laurence Guillermou : 06 82 81 40 82 / fcpecom@fcpe.asso.fr